



TEXTE n° 43
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

1^{er} décembre 2022

PROPOSITION DE LOI

*portant création d'une juridiction spécialisée
dans l'expulsion des étrangers délinquants*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 1^{er} décembre 2022.

*La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET*

Voir les numéros : 352 et 517.
